

0130053M  
ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE  
LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN  
74 RUE VERDILLON  
13395 MARSEILLE CEDEX 10  
Tel : 0491742930

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 34

Année scolaire : 2020-2021

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration

Convoqué le : 24/09/2020

Réuni le : 06/10/2020

Sous la présidence de : Laurent Lucchini

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

**Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés**

Pièce(s) jointe(s)

Oui     Non    Nombre: 1

Libellé de la délibération :

**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE CONVENTION.** Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la demande d'ouverture pour une durée de 3 ans concernant la section sportive RUGBY.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

**Dém'Act**

Dématisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lucchini

Prénom : Laurent

Signé le: 08/10/2020 14:46:48

BIEN\_20202021\_34\_0130053M\_201019114019

0130178Y

ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

RECTORAT ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

PLACE LUCIEN PAYE

13621 AIX EN PROVENCE CEDEX 1

**BORDEREAU D'INSTRUCTION**

Objet de l'acte : Passation de conventions, de contrats et de marchés SECTION SPORTIVE SCO

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT JEAN PERRIN-0130053M

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement de l'acte : 34

Année scolaire : 2020-2021

**Pour le recteur, et par délégation du préfet de Région**

**Décision** : Validation sans observation

**Commentaire** :

**Pièce(s) jointe(s)** : Non

**Observations** :

**Dém'Act**

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Kamarudin

Prénom : Chantal

Signé le: 19/10/2020 11:40:19

## SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

### Demande d'ouverture

Pour 4 ans (collèges)  
Pour 3 ans (lycées/LP)  
à partir de l'année scolaire 2021/2022

**Texte de référence :**

- Circulaire n°2011-099 du 29.09.2011 BO n°38 du 20 octobre 2011

Ce document doit parvenir à l'inspection académique **avant le 16 octobre**

Joindre impérativement :

- Le PV du CA se prononçant sur la demande d'ouverture de la section sportive (pour les cités scolaires, le PV du collège et le PV du lycée).
- La copie de la convention de partenariat adoptée par le conseil d'administration.

#### ETABLISSEMENT

NOM : ...LPO Jean PERRIN.....N°...0130053 M.....

Adresse :74 rue Verdillon

Commune :MARSEILLE 13010.....département : 13

Téléphone :04 91 74 29 30 .....Fax : 04 91 75 23 29

Bassin Marseille Est- Aubagne- La Ciotat

Effectif de l'établissement (y compris SEGPA pour les collèges concernés) :

filles : 375

garçons : 730

total :1105

Education prioritaire : non :

Association Sportive : effectif des licenciés :220

#### SECTION SPORTIVE

Activité Physique, Sportive ou Artistique : RUGBY

Mixité envisagée : oui :

#### AVIS COMMENTES

Equipe des professeurs EPS	Après réunion avec l'équipe éducative le 31/08/2020. l'avis est favorable
Conseil d'Administration (joindre l'extrait de compte rendu)	Avis et vote du CA du 6/10/2020

## DIAGNOSTIC

(Éléments qui ont motivé la demande de création de la section sportive)

	Sur le plan sportif	Sur le plan scolaire
Dans l'établissement	<p><b>FILLES : INSCRIPTION EQUIPE EXCELLENCE</b></p> <p><b>GARÇONS : INSCRIPTION EQUIPE EXCELLENCE</b></p>	<p><b>ASSURER LA REUSSITE DE CHAQUE LYCEENNE ET LYCEEN EN FAVORISANT UNE DYNAMIQUE CONJOINTE : REUSSITE SCOLAIRE / SPORTIVE/ CITOYENNE, PAR UN SUIVI INDIVIDUALISE DES ELEVES DE LA SECTION</b></p> <p><b>PERMETTRE L'INSERTION DES JEUNES</b></p>
Dans le territoire de l'établissement	<p><b>CONVENTION AVEC LE CLUB VHRM,</b></p> <p><b>CONVENTION AVEC MARSEILLE AVENIR XIII</b></p> <p><b>CONVENTION LIGUE SUD PACA RUGBY</b></p>	<p><b>MISE EN PLACE D'UN CURSUS DE REUSSITE SCOLAIRE PAR LA PRATIQUE DU RUGBY DE HAUT NIVEAU : COORDINATION DES PROJETS AVEC LE COLLEGE DU RUISSATEL(OUVERTURE DE LA SECTION RUGBY EN 2013/2014)</b></p> <p><b>PERMETTRE L'INTEGRATION SOCIALE ET LA REUSSITE SCOLAIRE EN RELIANT LA SECTION J.PERRIN AVEC LE COLLEGE VERSAILLES 13003(ACTIVITES RUGBY A XIII FEMININES). POSSIBILITE ACCUEIL A L'INTERNAT D'EXCELLENCE</b></p> <p><b>OUVERTURE DE LA SECTION A TOUS LES ELEVES DU DEPARTEMENT ET LIMITROPHE, PAR L'ACCES A L'INTERNAT</b></p>
Résultats attendus	<p><b>GARÇONS EXCELLENCE : CF EXCELLENCE, CHAMPIONNAT DE FRANCE A XIII</b></p> <p><b>FILLES EXCELLENCE:CFCF EXCELLENCE, CHAMPIONNAT DE FRANCE A XIII</b></p>	<p><b>OBTENTION DU BACCALAUREAT</b></p> <p><b>POURSUITE D'ETUDE DANS L'ETABLISSEMENT</b></p>
Indicateurs de mesure (les résultats de chaque élève sont à reporter sur les bulletins trimestriels et le LPC)	<p>NIVEAU DE COMPETENCE PROPRE VISE EN FIN DE CURSUS : NIVEAU MAXIMUM (NIVEAU 5)</p> <p>NOMBRE DE JO UNSS :7JO , 3 ACAD, 1 DEP, 3 DISTRICT</p> <p>TAUX DE PRATIQUE EN CLUB:100 %</p>	<p>TAUX REUSSITES:<b>BCG:90,5%</b></p> <p><b>BTN:81,9%</b></p> <p><b>BEP:84%</b></p> <p><b>BPRO:81,5%</b></p> <p>TAUX DE REDOUBLEMENT</p>

## MOYENS

## HORAIRES

Propres à l'établissement (DGH)	Sollicités auprès de la commission académique	Total
<b>3h (pratique sportive)</b>		<b>3h</b>

L'établissement peut, après discussion en CA sur la DGH, allouer des heures au projet SSSR .

## FINANCIERS (AUCUNE AIDE A CE JOUR)

Recettes	Dépenses
Moyens EPLE: <b>2000 Euros (aide Rectorat ou IA)</b>	<b>Matériel : 1000 Euros (maillots, boucliers, sacs de placage, petit matériel musculation)</b>  <b>Déplacements:500 Euros (faible montant car convention mini-bus signée en novembre 2019 avec le VHRM)</b>  <b>Contrôle médical:500 Euros (élèves de plus de 16 ans, non pris en charge par le CG 13)</b>
<b>Total 2000 Euros</b>	<b>Total 2000 Euros</b>

## ENCADREMENT

- EQUIPE-PROJET :

FONCTION	NOM Prénom	Qualité
Pilote du projet	<b>Mr LUCCHINI</b>	Chef d'établissement
Professeur d'EPS référent du dossier	<b>JOUVE Stéphane</b>	Coordonnateur du projet
Suivi pédagogique Rapport avec les partenaires et les instances	<b>HOCINE Nourdine</b>	Proviseur Adjoint
Autres membres de l'équipe éducative	<b>Mr NEGRI Joël</b> <b>Mr PELLETIER David</b> <b>Mme GASTON Céline</b> <b>Mme BERNARD Claire (suivi classe de 2nde)</b>	Professeur de Mathématiques Professeur Sciences Physiques Professeurs de lettres  Médecin scolaire Infirmière du lycée
Personnel de santé de l'établissement	<b>Dr VANDEKERCHOVE Yannick,</b> <b>Infirmières :Mme PASCAL Martine,</b> <b>YVANEZ Andrée</b> <b>2,3 visites médicales prévues,</b> <b>création d'une fiche relais avec la médecine du Sport</b>	
Représentants des collectivités territoriales	<b>Représentant du CR au CA</b>	
Représentants de la fédération du sport pratiqué	<b>Mr LEGUAY</b> <b>Mr MONDINO</b>	<b>Président VHRCM</b> <b>Président Ligue Sud PACA Rugby</b>
Autres	<b>Mr DOMART Sébastien</b> <b>Mr VASSON Xavier</b>	<b>Président Marseille XIII Avenir</b> <b>Président Ligue PACA Rugby à XIII</b>

## - EQUIPE-INTERVENANTS :

- Professeurs EPS :

Nom Prénom	Nombre d'heures hebdomadaires effectuées dans le dispositif ( <b>hors AS et EPS</b> )
Responsable : <b>JOUVE Stéphane</b>	<b>2h travail technique et tactique (filles et garçons)</b> <b>2h travail en équipe sur l'organisation collective</b> <b>1h de Technique individuelle au poste, entretien physique individualisé, réathlétisation</b>
Autres professeurs intervenants : remplacement si Mr JOUVE absent <b>FEUILLET Bruno (Professeur EPS, animateur AS filles)</b>	

-Intervenant(s) extérieur(s), sous la responsabilité du professeur EPS

Nom Prénom et diplôme <i>(Joindre la convention de partenariat)</i>	Nombre d'heures hebdomadaires effectuées dans le dispositif
<b>INTERVENTIONS OCCASIONNELLES</b>	En fonction des disponibilités des intervenants
<b>entraîneurs diplômés VHRCM :</b> <b>DESPORTES Antoine (BE)</b> <b>GUINOT Félicie (BE)</b>	Antoine Desportes , aide régulière le lundi soir (2h)  Guinot Félicie , aide régulière le mercredi sur le rugby féminin
<b>SOILIH Nafissa(emploi civique)</b>	Aide en préparation des CF : Convention avec Marseille XIII Avenir
<b>CTC : Ligue sud Rugby PACA</b>	Luc ANDRIEU (CTC Marseille)
<b>Arbitrage : David BEUN (arbitre national)</b>	Formation pour les journées de l'arbitrage UNSS
<b>Culture RUGBY : Marc ANDRIEU (Professeur EPS, ancien international, CM 1987), Jean-Christophe COLLIN (journaliste rugby , EQUIPEMAG)</b> <b>Daniel HERRERO (ancien professeur EPS, entraîneur pulon années 80, écrivain et journaliste)</b>	
<b>Médecine (préventions) : Jean-Baptiste GRISOLI (médecin Equipe de France), François GRAZIANI (kiné du Sport, suivi traumatologique, 1 intervention sur une thématique a discuté)</b>	Intervention Kiné du sport à la rentrée 2017 et Dr GRISOLI en Juin 2018 sur le thème de l'Hygiène du sportif et la performance
<b>FLORES Teraïtere Sophrologue, multiples interventions</b>	Convention signée Interventions au CF

## SUIVI MEDICAL

Cf fiche médicale annexée à la circulaire n°2003-062 BO n°18 du 14 mai 2003

Dates des contrôles	Nom et qualification du médecin référent de la section sportive
<p>Première visite : <b>Septembre , Octobre</b>  <b>: Médecine du Sport (Hopital Salvator 13009)</b>.....</p> <p>La visite pour les élèves (licenciés fédéraux) de 16 ans est pris en charge par le CG 13, ensuite le remboursement se fera par le budget de la Section sportive</p>	<p><b>Les médecins de l'Unité de Médecine du Sport: Hopital Salvator</b></p> <p><b>Pôle de Médecine Physique et Réadaptation</b></p>
<p>Deuxième visite  (souhaitée) : <b>Janvier</b>.....</p>	
<p>Suivi coordonné avec le personnel de santé de l'EPL  <b>2 à 3 visites médicales chez l'infirmière du lycée.</b>  <b>Mise en place d'une une fiche relais (problème particulier, traumatologie</b></p>	<p>Dr <b>VANDEKERCHOVE Yannick,</b>  <b>Infirmières : Mme PASCAL Martine,</b>  <b>YVANEZ Andrée</b></p>

### PARTENARIATS

(joindre impérativement les documents ou conventions)

<b><i>PARTENAIRES EXTERIEURS</i></b>	<b><i>MOYENS HUMAINS/MATERIELS ATTRIBUES</i></b>
<p>FEDERATIONS/ LIGUES/ COMITES/ CLUBS  <b>LIGUE REGIONALE SUD RUGBY PACA</b></p> <p><b>VALLEE DE L'HUVEAUNE RUGBY CLUB MARSEILLE</b></p> <p><b>MARSEILLE XIII AVENIR</b></p>	<p><b>INTERVENANTS OCCASIONNELS :</b>  <b>Luc ANDRIEU(CTC Marseille)</b></p> <p><b>DESORTES ANTOINE (BE) INTERVENANT REGULIER LUNDI</b></p> <p><b>GUINOT FELICIE (BE) INTERVENANTE REGULIERE MERCREDI</b></p> <p><b>SOILHI NAFISSA (CONTRAT CIVIQUE)</b></p>
<p>COLLECTIVITES TERRITORIALES  <b>CONSEIL REGIONAL PACA</b></p>	
<p>PRIVES  <b>DONS 600 EUROS</b></p>	<p>« OVALIE OUVERTURE » MAILLOT</p>
<p>ASSOCIATIONS SPORTIVES  <b>ASSOCIATION SPORTIVE LPO J .PERRIN</b></p>	<p><b>BALLONS, MAILLOTS, SACS DE PLACAGES, BOUCLIERS</b></p>
<p>DRJSCS/ DDJSCS/ CROS/ CDOS</p>	

**PROJET PEDAGOGIQUE DE LA SECTION SPORTIVE :**



## MODALITES DE RECRUTEMENT

Rappel : ces modalités ci-après sont celles mentionnées par l'article 4 de la convention de partenariat qui devra être jointe à la demande d'ouverture.

Connaissances et compétences souhaitées	Organisation générale	Pièces à fournir
<p><u>Sur le plan sportif</u></p> <p><b>De l'élève ayant pratiqué en AS jusqu'au joueur de club confirmé.</b></p>	<p><b>Demi journée de détection, constats techniques, 1 contre 1, tests 30m, jeu collectif</b></p> <p><b>Thèmes visés : vitesse d'exécution, jeu dans les espaces, qualités du soutien, diversité des rôles</b></p>	<p><b>Fiches d'inscription , projets, motivation, CM, autorisations des parents</b></p> <p><b>Attestation Jeune Officiel (arbitre UNSS)</b></p>
<p>Sur le plan scolaire</p> <p><b>Obtention du DNB</b></p>	<p><b>Suivi des élèves par les professeurs référents : Mme BERNARD (suivi en classe de seconde) et Mme QUEINNEC (classe 1er)</b></p> <p><b>Bulletin d'alerte aux parents (travail, comportement, absence)</b>  <b>Rencontre avec Mr JOUVE</b>  <b>Dispositif de remédiation</b>  <b>Prise en charge par Mr Hocine , Proviseur Adjoint</b></p>	<p><b>Bulletins trimestriels 4ème et 3ème</b></p> <p><b>Mr JOUVE</b></p>
<p>Autres</p> <p><b>Possibilités de lettre de motivation à déposer lors de la journée de recrutement</b></p>	<p><b>Appel téléphonique aux parents dès qu'une dérive est constatée</b></p>	

## EFFECTIFS PREVUS

Rappels : les élèves de la section sportive sont encouragés à être licenciés à l'association sportive

**La section sportive ne peut concerner un seul niveau de classe, elle a vocation à couvrir l'ensemble du cursus art 2.1**

Classes	Filles	Garçons	Total
6 <sup>ème</sup>			
5 <sup>ème</sup>			
4 <sup>ème</sup>			
3 <sup>ème</sup>			
2 <sup>nde</sup>	<b>8</b>	<b>15</b>	<b>23</b>
1 <sup>ère</sup>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>13</b>
Terminale	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>26</b>	<b>47</b>

**Remarque:** Le recrutement se fait sur le niveau des classes de 3èmes et 2ndes

Le suivi sportif en Juniors peut se faire sur le niveau excellence à 10 ou sur du jeu à 7 sur grand terrain.

## ORGANISATION

Fonctionnement de la section intégré au règlement intérieur	<b>oui</b>
Aménagement du temps scolaire pour la section Oui, classes libérées à 16h le lundi pour les garçons Mercredi fin des cours à 12h pour les filles et les garçons Vendredi, classes libérées à 17h pour les filles, entraînement en partenariat avec le club conventionné	<p><b>Lundi 17h-18H30 (travail technique, passes, jeu au pied ,duel et le soutien) Garçons</b></p> <p><b>Mercredi 12h30-15h (mise en place collective)</b></p> <p><b>Vendredi 18h-20h (travail technique, passes, jeu au pied ,duel et le soutien) Filles</b></p>

Classes	Volume de pratique hebdomadaire (hors EPS et AS)	Jours et heures des créneaux d'enseignement pour chaque niveau de classe ou groupe	Lieu de pratique	Nom de l'intervenant pour chaque classe ou groupe et pour chaque créneau
6 <sup>ème</sup>		-		
5 <sup>ème</sup>		-		
4 <sup>ème</sup>		-		
3 <sup>ème</sup>		-		
2 <sup>nde</sup> 1 <sup>ère</sup> Terminale	<b>2h</b>	- <b>Lundi 17h-18h30</b> - Garçons	<b>Terrain St Menet MOUTON</b>	<b>Mr JOUVE</b> <b>Mr DESPORTES</b>
2 <sup>ème</sup> 1 <sup>ère</sup> Terminale	<b>2h30</b>	<b>Mercredi 12h30-15h</b> <b>Filles et garçons</b>	<b>Stade St Tronc Didier</b>	<b>Mr JOUVE</b> <b>Mme GUINOT</b>
2 <sup>ème</sup> 1 <sup>ère</sup> Terminale	<b>2h</b>	<b>vendredi 18h-20H</b> <b>Filles</b>	<b>Terrain St Menet MOUTON</b>	<b>Mr JOUVE</b>

## LIEUX DE PRATIQUE : INSTALLATIONS SPORTIVES

- Dans l'établissement : **Terrain synthétique et piste de 200m**
  - **Salle de musculation**
  
- Hors établissement (conditions et durée d'utilisation, moyens de transports) :
  - **rencontres amicales possibles sur les terrains de St Menet avec le club partenaire**
  - **stade st tronc didier**
  - **Transport retour des internes ou des filles le soir en minibus réservé par le club conventionné pour la section rugby**
  - **Pour les compétitions – 100km mini bus du club, plus de 100 km bus compagnie privée**

**Projet académique:** Loi 2013 : Le projet des académies d'Aix-Marseille et de Nice s'articule autour de **3 axes d'actions prioritaires**

**Mieux former pour mieux réussir à l'école :** Objectif 3 : Développer la persévérance scolaire

● Objectif 4 : Conforter le pilotage pédagogique

**Mieux accueillir pour assurer l'équité** Objectif 2 : Agir sur le climat scolaire et l'apprentissage à travailler ensemble

● Objectif 3 : Lutter contre les inégalités territoriales

**Projet d'établissement :** Objectif : Assurer la réussite de chaque lycéenne et lycéen

- Faciliter la vie associative
- Responsabiliser les élèves

**Projet Education Physique et Sportive :**

Assurer l'acquisition d'une culture physique et sportive diversifiée

- Responsabiliser les élèves pour aller vers une pratique de plus en plus autonome
- Créer une dynamique favorisant les apprentissages
- Permettre à chacun l'accès aux connaissances relatives à l'organisation

**Projet Association Sportive :**

Contribuer à l'apprentissage de la vie en citoyen responsable et respectueux des règles, de soi et des autres.

Perfectionner chacun dans la ou les pratique(s) de son choix en lui offrant la possibilité de mieux connaître l'activité, son règlement grâce à des entraînements hebdomadaires, et à des formations de jeunes officiels.

Amener chaque licencié à participer à la vie associative en poursuivant des objectifs de coopération au sein de l'activité.

Projet Section Sportive : Circulaire du 10-04-2020 parue au BO 18 du 30 avril 2020

	<b>CONTENUS : Acquisitions attendues en fin de cursus de formation</b>		
Compétence propre Niv 3 souhaité : Collège Niv 5 souhaité : Lycées	<b>Niveau 5</b> Pour gagner le match, mettre en œuvre une organisation offensive capable de faire basculer le rapport de force en sa faveur en alternant opportunément jeu groupé, jeu déployé et jeu au pied. La défense se structure en deux rideaux et est capable de se réorganiser sur plusieurs temps de jeu.		
Compétence(s) méthodologique(s) et sociale(s)	S'engager lucidement dans la pratique Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles Savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement		
Compétences attendues	Connaissances	Capacités	Attitudes
	Connaissances et applications des règles à 7 (filles) et à 10 (garçons)	Savoir faire des habiletés techniques lors des phases de contacts, de courses.	S'impliquer, dans un projet de jeu, et trouver sa place dans un groupe (par rapport à sa personnalité)
	Connaître les différents rôles et postes en tant que joueur	Etre capable de faire des gestes techniques précis sur certains postes	Accepter la charge de travail technique pour progresser
	Connaître les différentes formes de jeu et lancement de jeu possible	Etre capable d'analyser ses forces, ses faiblesses (faire des choix stratégiques) et de traduire ces choix en actes collectifs	Proposer, organiser et prendre en charge des exercices ou des ateliers

Modalités de validation des acquis CMS :

Note issue du suivi individualisé : tenant compte des avis des membres de l'encadrement, du professeur responsable et de l'entraîneur fédéral